Entente Athlétique Nord Mayenne
CA Evron – CA Mayenne – CA Nord-Ouest Mayennais – AC Ambrières
Association déclarée à la sous-préfecture de Mayenne sous le n°2798
Saison 2024-2025

Autorisation parentale pour les athlètes mineurs

Je soussigné (e) : NOM: PRENOM:

Agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur

De l'enfant : NOM: PRENOM:

sexe : Masculin Féminin

N° de licence F.F.A:

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'organisation des entraînements, du déplacement et du séjour et:

- Autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ainsi que la sortie d'hôpital après examen et/ou réalisation de soins.

- Autorise un des membres de l'encadrement (dirigeant ou athlète au autre parent) à transporter mon enfant dans son véhicule personnel au autre moyen de transport.

- Les enfants sont sous la responsabilité du club dans les créneaux horaires d'entraînements. **Pour les mineurs, les parents doivent s'assurer de la présence d'un éducateur avant de laisser l'enfant**.
  En dehors des horaires prévus par catégories, le club décline toute responsabilité.

Fait à Le

Signature du responsable du CAE Signature du responsable de l'enfant

DUREE DE VALIDITE: Saison 2024-2025 du 1er septembre 2024 au 31 août 2025

Noter ci-dessous les contre-indications médicales